

# **MEMORIAL**

## Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

## Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1842 2 octobre 2006

## SOMMAIRE

| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88410         | Ikano Holding S.A., Luxembourg                    | 88382 |
|--|---|-------|
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88410         | Immo-Capital S.A., Luxembourg                     | 88383 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88410         | Immobilière GBU Construct S.A., Insenborn         | 88380 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88410         | Immobilière Scholtes-Vossen S.A., Beaufort        | 88379 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88410         | Immobilière Scholtes-Vossen S.A., Beaufort        | 88379 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88411         | International Partnership Investment S.A., Lu-    |       |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88411         | xembourg  | 88413 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88411         | Internationale Unternehmen Aktiengesellschaft     |       |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88411         | S.A., Merkholtz                                   | 88382 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88411         | Invesco GT Investment Fund, Sicav, Luxembourg     | 88384 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88412         | Irnerio International S.A., Luxembourg            | 88414 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88412         | Irnerio International S.A., Luxembourg            | 88416 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88412         | Lairnisia Investment S.A., Luxembourg             | 88384 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88412         | Leunessen Holz, S.à r.l., Noertrange              | 88378 |
| Agenda Securities S.A.H., Luxembourg 88412         | Luxcem, S.à r.l., Luxembourg                      | 88393 |
| Alpimo Nord-Sud S.A., Association Luxembour-       | Marketing Business Center S.A., Luxembourg        | 88378 |
| geoise de Promotion Immobilière, Wiltz 88381       | Mediafi S.A., Foetz                               | 88414 |
| Amarillo Holding S.A., Luxembourg 88383            | Merimmo S.A., Bertrange                           | 88414 |
| Arca Estate S.A., Luxembourg                       | Minieta S.A., Buschrodt                           | 88379 |
| BRE/Management S.A., Luxembourg                    | Mowilux S.A., Wiltz                               | 88380 |
| Compagnie Financière Terria S.A., Luxembourg 88408 | Multi-Boissons, S.à r.l., Buederscheid            | 88378 |
| Covilux, S.à r.l., Luxembourg 88380                | Myers International Holding, S.à r.l., Luxembourg | 88384 |
| Cybercultus S.A., Wiltz                            | Noresta S.A., Pommerloch                          | 88381 |
| D.N.S. Holding S.A., Wiltz                         | Pesca Holding S.A., Luxembourg                    | 88408 |
| Duisburg Finance S.A. Holding, Luxembourg 88384    | Pro-Immo Nord, S.à r.l., Boxhorn                  | 88381 |
| Duverney Finance S.A., Luxembourg                  | Promoters S.A., Luxembourg                        | 88408 |
| Entropie S.A., Luxembourg                          | Punta S.A., Luxembourg                            | 88382 |
| Gamma Finance Insurance Broker S.A., Luxem-        | Radial S.A., Luxembourg                           | 88409 |
| bourg  | Royal Crowne Holding S.A., Luxembourg             | 88385 |
| Gamma Finance Insurance Broker S.A., Luxem-        | Saxa S.A., Luxembourg                             | 88393 |
| bourg  | Scan Maritime S.A., Luxembourg                    | 88409 |
| Gamma Finance Insurance Broker S.A., Luxem-        | Scholtes-Vossen S.A., Beaufort                    | 88380 |
| bourg  | Sky Broadband S.A., Luxembourg                    | 88385 |
| Gisela S.A., Luxembourg. 88379                     | SOCLINPAR S.A., Société Luxembourgeoise d'In-     | 00303 |
| Haardwand, S.à r.l., Rumlange                      | vestissements et de Participations S.A.H., Lu-    |       |
| Hager GmbH Internationale Transporte, Greven-      | xembourg  | 88413 |
| macher   | Société Internationale Italcementi (Luxembourg)   | 00413 |
| Hazy Luxembourg S.A., Luxembourg                   | S.A., Luxembourg                                  | 88407 |
| HBI Grevenbroich, S.à r.l., Luxembourg             | Sozacom Luxembourg S.A., Luxembourg               | 88408 |
| HBI Nurnberg, S.à r.l., Luxembourg                 | Tennyson Holding S.A., Luxembourg                 | 88408 |
| Ikano Capital S.A., Luxembourg                     | Universal Corporation Holding S.A., Luxembourg    |       |
| Ikano Capital S.A., Luxembourg                     | Watt Lux, S.à r.l., Strassen                      | 88400 |
| Ikano Holding S.A. Luxembourg                      | ** att Eun, J.a 1.1., Jtl assell                  | 30700 |
|  |   |       |



## HAZY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 118.637.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and six, on August seventh.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- 1. Mr Hock Lai Chan, lawyer, born on July 6th, 1967 in Canterbury, Great Britain, residing in Eversfield, Bay View, Ramsey, Ile of Man, IM 8 3EQ, hereby represented by Mrs Nora Mebrouk, by virtue of a proxy given on August 7th, 2006:
- 2. KERMON CAPITAL INC., with registered office at Akara Building, 24, De Castro Street, Wickams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered at the Registrar of Companies of the British Virgin Islands, under the number 429351, hereby represented by Mrs Nora Mebrouk, by virtue of a proxy given on August 7th, 2006,

The proxies given, signed ne varietur by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a corporation which they form between themselves:

## **Title I. Definitions**

In these Articles of Incorporation, the following words shall, where relevant to the context, have the following meanings:

- a) «The Company» means: HAZY LUXEMBOURG S.A. established pursuant to these Articles of Incorporation;
- b) «The Law» means: The law on commercial companies of August 10th 1915, as amended.
- c) «The Board» means: The Board of Directors of the Company;
- d) «Registered Office» means: The registered office of the Company, to which all notices, summonses and other acts of procedure must be served, and established pursuant to the provisions of Article 3;
- e) «Register of Shareholders» means: The Company's register listing all the registered shares and maintained pursuant to the provisions of Article 7;
  - f) «Business Day» means: A day on which banks in Luxembourg are open for business.

#### Title II. General

Art. 1. Status and name. There is hereby formed a Limited Liability Company («Société Anonyme») under the denomination of HAZY LUXEMBOURG S.A.

#### Art. 2. Duration.

- a) The company is established for ninety-nine years as from the date of signature of the present Deed.
- b) A resolution of the shareholders of the Company in General Meeting, adopted in the manner required for amendment of these Articles, may dissolve the Company at any time, in accordance with the provisions of Article 23.

## Art. 3. Registered office.

- a) The Registered Office of the Company is established in Luxembourg.
- b) Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board and in accordance with the Law.
- c) In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred, or are imminent, which might impair the normal activities of the Registered Office or easy communication between such Office and foreign countries, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer of the Registered Office, shall remain of Luxembourg nationality. Such declaration of the transfer of the Registered Office shall be made and brought to the attention of third parties by the representative of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

#### Art. 4. Object.

- a) The object of the Company is the holding of participatory interests, in whatever form, in other companies either Luxembourg or foreign, and the control, management and development of such interests.
- b) In particular, the Company may acquire securities of any kind, and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and may exploit them by sale, transfer, exchange, or otherwise.

It may acquire and develop patents and other rights relating directly or indirectly to these patents.

- c) The Company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies. It may take any mortgage, pledge or other securities in order to secure these loans.
- d) The Company may carry out on any real estate transactions or any other commercial activities of any kind and may realise any operations and provide any commercial, industrial or financial services, which are necessary to the accomplishment of its object.

## Title III. Share capital

Art. 5. Share capital. The Company has a subscribed capital of euro thirty-five thousand (EUR 35,000.-), divided into seventeen thousand five hundred (17,500) shares of par value of euro two (EUR 2.-) each.



## Art. 6. Changes in the share capital.

- a) The subscribed capital may be further increased or reduced by a resolution of the general meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles.
  - b) The Company may acquire or redeem its own shares as permitted by the Law.

#### Art. 7. Shares.

a) The shares may only be issued in bearer or registered form. All registered shares issued by the Company shall be inscribed in the Register of Shareholders, which shall be kept at the Registered Office of the Company.

Such Register shall contain the name of each holder of registered shares, his address where the convening notices shall be sent, the number of shares held by him and the amount paid up on each such share. If the Register of Shareholders does not contain the address of a shareholder, the address of such shareholder will be deemed to be the address of the Registered Office of the Company.

- b) The shares may be issued, according to the owner's choice, as one share per unit or as certificates representing several shares.
- c) Transfer of registered shares shall be effected by inscription of the transfer in the Register of Shareholders, and every such inscription shall be signed by the assignor and the assignee or by their attorneys in fact. Transfer of bearer shares shall be executed by physical delivery of the relevant bearer share certificates.

#### Title IV. Administration and supervision

## Art. 8. General meetings of shareholders.

- a) The annual General Meeting shall be held on the last Friday of June at 11.00 a.m. If this day is not a Business Day, the meeting shall be held on the next Business Day at the same time.
- b) All General Meetings shall be held either at the Registered Office of the Company or at any other place in Luxembourg, as indicated in the convening notice issued by the Board.
- c) The Board is authorised to require holder of bearer shares, if applicable wishing to attend any General Meeting to deposit their shares five clear days before the date fixed therefore, at the place indicated in the convening notice issued by the Board.

## Art. 9. Powers of the General Meeting.

- a) Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. Its Resolutions shall be binding upon all shareholders.
- b) The General Meeting shall have such powers as are reserved for it by the Law and by these Articles; specifically, it shall have the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.
- c) All or any of the provisions of the Articles may be amended by a General Meeting, provided that such General Meeting meets the requirements as to quorum, majority and notice laid down by the Law for the amendment of the Articles.

#### Art. 10. Quorum and votes of shareholders.

- a) Every shareholder shall have the right to one vote for every share held in the Company except as otherwise required by the Law.
  - b) Every shareholder may vote in person or be represented by a proxy, who need not be a shareholder.
- c) Resolutions of General Meetings of shareholders duly convened shall be passed by a majority vote of members present or represented.

## Art. 11. Convening notice.

- a) The convening notices for the shareholders meeting will be effected in accordance with the Law.
- b) Where all shareholders are present at the General Meeting, either personally or by proxy, and where they waive their rights to be duly convened at such Meeting and declare that they have previously been made aware of the Agenda of the meeting, such General Meeting shall validly deliberate.

## Art. 12. Directors.

- a) The company shall be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.
- b) The directors shall be appointed by the General Meeting of Shareholders for a period of not more than six years but they shall be eligible for re-election. Directors may be dismissed at any time by such General Meeting with or without cause and/or be replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.
- c) In the event of a vacancy on the Board arising otherwise than on the occasion of a General Meeting, the remaining directors may meet and may elect, by a majority vote, a replacement whose appointment shall be submitted to the next General Meeting.
- d) Any Director appointed by the General Meeting of Shareholders or as provided for in Article 12.c. above, in replacement of another Director whose mandate has not expired, shall complete the term of office of such replaced Director.
  - e) The Board may elect from among its members a Chairman of the Company.

## Art. 13. Powers of the Board.

- a) The Board shall have full power to perform all such acts as are necessary or useful to the object of the company, including all acts of management of, or of disposition on behalf of the Company.
- b) All matters not expressly reserved to the General Meeting by Law or by these Articles shall fall within the scope of the Board's authority and power.



- c) In particular, any litigations involving the Company, either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the Board or by a director or any other person delegated for this purpose by the Board.
- d) The Company will be bound by the joint signatures of any two Directors, or by the single signature of any person appointed with special powers pursuant to Article 16. Where the Directors sign any document on behalf of the Company, they shall indicate that they are acting on behalf of the Company.

## Art. 14. Board meetings.

- a) The Board shall meet when called to do so by the Chairman or one or several directors of the Company, as often as the interest of the Company so requires. The Board shall meet at the Registered Office or such other place as may be indicated in the notice of meeting, which shall include the Agenda of such meeting.
- b) When all the members of the Board are present, either personally or by proxy to any notice, the Board can validly deliberate.
- c) The Board may validly deliberate and take decisions only if at least a majority of its members are present or represented.
- d) A Director may attend a meeting of the Board physically or by telephone conference or may be represented by another director to whom a proxy has been given. A proxy may be given in writing including telegram, telecopied message, telex or any other means of communication generally accepted for business purposes.

#### Art. 15. Resolutions of the Board.

- a) Resolutions of the Board shall only be adopted by a majority of the votes of the Directors present or represented, as provided for in Article 14.c above. In case of a tie, the chairman of the meeting shall have a casting vote.
- b) Resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held.

Such resolutions may be taken by way of several written documents of identical form, each one being signed by one or more Directors, provided that the signature of every Director is on any one of the written documents.

c) Decisions of the Board shall be recorded in minutes signed by all Directors present or represented at the meeting as provided for in Article 14.c above. Such minutes shall be inserted in the Minute Book of the company, which shall be kept at the Company's Registered Office.

#### Art. 16. Delegation of the powers of the Board.

The Board may delegate all or part of its power concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers, or other officers of the company in accordance with the requirements of the Law. Where the Board wishes to appoint a director who is also a member of the Board, the prior approval of the shareholders meeting shall be required.

## Art. 17. Commissaires.

- a) The accounting information given in the annual report shall be reviewed by one or more qualified statutory auditor, who need not be a shareholder and who is appointed by the General Meeting of shareholders for a maximum period of six years. The statutory auditor shall be remunerated by the Company.
  - b) The statutory auditor shall review the affairs of the Company in the manner required by the Law.

## Art. 18. Remuneration and indemnity of Directors.

- a) Unless the General Meeting allocates to the Directors fixed or proportional emoluments and attendance fees to be charged to general expenses, the mandates of Directors shall be granted gratuitously.
- b) The Company may indemnify any Director against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being a Director of the Company.

#### Title V. Financial requirements

## Art. 19. Financial year.

The Company's financial year shall commence on 1st January and terminate on 31st December.

#### Art. 20. Financial statements.

- a) The Board shall prepare a balance sheet and profit and loss account of the Company in respect of each financial year. The accounts of the Company shall be expressed in the same currency as the share capital.
- b) The annual General Meeting shall be presented with reports by the Directors and statutory auditor and shall, if it thinks fit, adopt the balance sheet and profit and loss account, which shall then be deposited at the register of commerce.
- **Art. 21. Discharge.** After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the annual General Meeting may, by separate vote, discharge the Directors and statutory auditor from any and all liability to the Company.

#### Art. 22. Appropriation of profits.

- a) The surpluses, as shown in the accounts, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciation, shall constitute the net profit of the Company.
- b) Five percent of these net profits shall be appropriated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund shall have reached one tenth of the subscribed share capital.
- c) The appropriation of the balance of the profit shall be determined by the annual General Meeting upon proposal by the Board and may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions.
  - d) The Board is authorised to declare the payment of interim dividends in accordance with the provisions of the Law.



## Title VI. Dissolution and liquidation

#### Art. 23. Disssolution.

- a) The General Meeting may, at any time, decide to dissolve the Company upon proposal by the Board, proceeding in accordance with the provisions of the Law.
- b) Upon the dissolution, the General Meeting shall determine the method of liquidation and shall appoint one or several liquidators to deal with all the assets of the Company and to settle the liabilities of the Company.
- c) From the net assets arising out of the liquidation and settlement of liabilities there shall be deducted an amount required for the reimbursement of the paid-up and non-redeemed amount of the shares. The balance shall be allocated equally between all the shares.

## Title VII. General provisions

**Art. 24. General.** All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be construed in accordance with the Law.

#### Transitory provisions

- a) The first financial year shall begin today and end on 31 December 2006.
- b) The first annual ordinary general meeting shall be held on the last Friday of June 2007 at 11.00 a.m

#### Subscription and payment

The above named parties have subscribed the shares as follows:

| 1. Mr Hock Lai Chan, prenamed   | 17,499 Shares |
|---------------------------------|---------------|
| 2. KERMON CAPITAL INC, prenamed | 1 Share       |
| Total:                          | 17,500 Shares |

All the above shares have been fully paid up in cash, so that the sum of Euro thirty-five thousand (EUR 35.000,-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### **Founders**

The appearing parties, as mentioned above, shall consider themselves as Founders of the Company, unless a special provision herein provides that the shareholder(s) representing at least one third of the share capital of the Company be considered as Founder(s) of the Company, in which case such appearing parties shall be considered as mere subscribers of the share capital.

#### Statement

The notary drawing up the present Articles declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law have been observed and expressly bears witness to their fulfilment.

#### Estimate of formation costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which fall to be paid by the Company in connection with its incorporation, have been estimated approximately to two thousand five hundred Euro (2,500.- EUR).

## Extraordinary general meeting

Here and now, the above named persons, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to hold an extraordinary General Meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1. The number of Directors is set at 3 and that of the Commissaire at 1:
- 2. The following have been appointed directors:
- Mr Hock Lai Chan, lawyer, born on July 6th, 1967 in Canterbury, Great Britain, residing in Eversfield, Bay View, Ramsey, Ile of Man, IM 8 3EQ
- Mr Didier MC Gaw, lawyer, born on 2 September 1962 in Curepipe, Ile Maurice, residing 95, rue Ermesinde, L-1468 Luxembourg;
  - Mr André Lutgen, lawyer, born on 3 March 1948 in Luxembourg, residing, 47, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg
  - 3. The following has been appointed statutory auditor:
- L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., L-1724 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg numéro R.C.S.L. B 46 498
- 4. The mandates of the Directors and of the statutory auditor shall expire immediately after the annual General Meeting of the Company or any postponement of such meeting, to be held in 2011.
  - 5. The company shall have its Registered Office in Luxembourg, at 10 rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the French and the English text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the Notary, the present original deed.

#### Follows the French version of the deed:

L'an deux mille six, le sept août.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).



Ont comparu:

- 1) Monsieur Hock Lai Chan, avocat, né le 6 juillet 1967 à Canterbury (Angleterre), demeurant à Eversfield, Bay View, Ramsey, lle du Man IM 8 3EQ, ici représenté par Mlle Nora Mebrouk, en vertu d'une procuration délivrée le 7 août 2006.
- 2) KERMON CAPITAL INC., avec siege social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques, sous le numéro 429351, ici représentée par MIle Nora Mebrouk, en vertu d'une procuration délivrée le 7 août 2006.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire ou en personne, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### Titre Ier. Définitions

Dans les présents Statuts, les mots et expressions suivants auront, sauf incohérence par rapport au contexte, les significations indiquées ci-dessous:

- a) La «Société» signifie: HAZY LUXEMBOURG S.A., constituée conformément aux présents Statuts.
- b) La «Loi» signifie: la loi du 10 Août 1915 modifiée, relative aux sociétés commerciales.
- c) Le «Conseil» signifie: le conseil d'administration de la Société.
- d) Le «Siège Social» signifie: le siège social de la Société établi conformément aux dispositions de l'article 3, où doivent parvenir les citations en justice et autres actes de procédure.
- e) Le «Registre des Actionnaires» signifie: le registre de la Société maintenu conformément aux dispositions de l'article 7 et contenant la liste de toutes les actions nominatives.
  - f) «Jour Ouvrable» signifie: jour d'ouverture des banques à Luxembourg.

#### Titre II. Généralités

**Art. 1**er. **Statut et dénomination.** Il est constitué une société anonyme sous la dénomination de HAZY LUXEM-BOURG S.A.

#### Art. 2. Durée.

- a) La Société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, prenant cours au jour de signature des présents statuts.
- b) Elle pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la Loi pour la modification des statuts, conformément aux dispositions de l'article 23.

#### Art. 3. Siège social.

- a) Le Siège Social de la Société est établi à Luxembourg.
- b) Le Conseil pourra décider de l'établissement de filiales ou d'autres bureaux de la Société, que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, conformément aux prescriptions légales.
- c) Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du Siège Social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger sur résolution du Conseil, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure temporaire ne pourra toutefois avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera de nationalité luxembourgeoise. La déclaration de transfert du Siège Social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux situé à cet effet dans de telles circonstances.

## Art. 4. Objet.

- a) La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres société luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.
- b) La Société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

- c) La Société peut emprunter et accorder à des sociétés tout concours, prêt, avances ou garanties. Elle peut également prendre toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces prêts.
- d) La Société peut accomplir toutes transactions de biens immobiliers et de valeurs mobilières de toutes espèces et peut faire toutes opérations ou prestations commerciales, industrielles et financières qui sont nécessaires et utiles à l'accomplissement de son objet.

## Titre III. Capital social

**Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR), représenté par dix-sept mille cinq cents (17.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

#### Art. 6. Variations du capital social.

- a) Par ailleurs, le capital émis peut être augmenté ou réduit par l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant suivant les règles requises pour la modification des Statuts.
  - b) La Société peut acquérir ou racheter ses propres actions conformément aux prescriptions légales.



#### Art. 7. Actions.

a) Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Toutes les actions nominatives émises par la Société seront mentionnées dans le Registre des Actionnaires, lequel sera conservé au Siège Social de la Société.

Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire en nom, l'adresse à laquelle les convocations à l'Assemblée Générale lui seront envoyées, le nombre d'actions par lui détenues ainsi que l'indication des versements effectués. Au cas où le Registre des Actionnaires omettrait d'indiquer l'adresse d'un actionnaire en nom, celle-ci sera réputée être l'adresse du Siège Social de la Société.

- b) Les actions de la Société peuvent être émises, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.
- c) La cession d'actions nominatives s'opère par une déclaration de transfert inscrite dans le Registre des Actionnaires, laquelle déclaration sera signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoirs. La cession d'actions au porteur s'opère par la seule tradition des titres.

#### Titre IV. Administration et surveillance

#### Art. 8. Assemblée générale des actionnaires.

- a) L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure.
- b) Toutes les Assemblées Générales seront tenues soit au Siège Social de la Société, soit à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans la convocation émise par le Conseil.
- c) Le Conseil peut décider que, pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, les actionnaires doivent effectuer le dépôt de leurs actions cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation émis par le Conseil.

## Art. 9. Pouvoirs des assemblées générales.

- a) L'Assemblée Générale des actionnaires régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Les décisions prises par une telle assemblée engageront tous les actionnaires.
- b) L'Assemblée Générale des actionnaires aura tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la Loi et par ces Statuts. Une telle assemblée disposera notamment des pouvoirs les plus étendus pour accomplir ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.
- c) Une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires peut modifier tout ou partie des Statuts, sous réserve qu'une telle Assemblée soit tenue en conformité avec les exigences de quorum et de majorité prévus par la Loi pour la modification des Statuts.

#### Art. 10. Quorum et vote des actionnaires.

- a) Chaque action de la Société donne droit à une voix sauf dans les cas ou la Loi prévoit autrement.
- b) Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.
- c) Les Résolutions adoptées par une Assemblée Générale d'actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés.

## Art. 11. Avis de convocation.

- a) Les convocations sont effectuées en conformité avec la Loi.
- b) Au cas où tous les actionnaires sont présents à l'Assemblée Générale, en personne ou par mandataire, déclarent renoncer à leur droit à être dûment convoqués et avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour conformément à la Loi, une telle Assemblée Générale peut valablement délibérer.

## Art. 12. Administrateurs.

- a) La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.
- b) Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans, étant entendu qu'ils sont rééligibles. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif et/ou remplacés à tout moment par résolution des actionnaires.
- c) En cas de vacance d'un poste d'administrateur autrement qu'à l'occasion d'une Assemblée Générale, les administrateurs restants peuvent se réunir pour élire, à la majorité, un administrateur dont la nomination sera soumise à la prochaine Assemblée Générale.
- d) Tout administrateur nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires ou conformément aux provisions de l'Article 12.c. ci-dessus, en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas encore venu à expiration, achèvera le mandat de son prédécesseur.
  - e) Le Conseil peut désigner un Président parmi ses membres.

## Art. 13. Pouvoirs du Conseil.

- a) Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, notamment tous les actes d'administration ou de disposition pour le compte de la Société.
- b) Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou par les présents Statuts tombe dans le cadre de sa compétence.
- c) En particulier, les actions judiciaires impliquant la Société, tant en demandant qu'en défendant, seront menées au nom de la Société par le Conseil ou par un administrateur délégué à ces fins par le Conseil.
- d) La Société se trouve engagée en toutes circonstances, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'une personne investie des pouvoirs spéciaux prévus à l'Article 16. Au cas où les administrateurs signent un document au nom de la Société, leur signature sera suivie d'une mention précisant qu'ils signent au nom de la Société.



#### Art. 14. Réunions du Conseil.

- a) Le Conseil se réunit sur convocation de son Président ou d'un ou plusieurs administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au Siège Social de la Société ou en quelqu'autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, lequel contiendra l'ordre du jour.
- b) Au cas où tous les membres du Conseil sont présents, en personne ou par mandataire, le Conseil peut valablement délibérer.
- c) Le Conseil peut valablement délibérer et prendre des décisions si au moins une majorité de ses membres est présente ou représentée.
- d) Les administrateurs peuvent prendre part aux délibérations du Conseil, en étant présents en personne ou par conférence téléphonique ou en étant représentés par un autre administrateur détenteur d'une procuration. Une telle procuration peut être accordée par écrit, notamment par télégramme, télécopie, télex ou tout autre moyen de communication généralement admis à ces fins.

#### Art. 15. Décisions du Conseil.

- a) Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, conformément à l'Article 14.c. ci-dessus. En cas d'égalité des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.
- b) Les décisions signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que celles prises en réunion tenue régulièrement. De telles décisions pourront être valablement prises sous la forme de plusieurs documents écrits de forme identique, chacun d'entre eux étant signé par un ou plusieurs administrateurs, étant entendu que la signature de chaque administrateur se trouvera au moins sur l'un des dits documents.
- c) Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion, conformément à l'Article 14.c. ci-dessus. Les procès-verbaux seront insérés dans le registre des procès-verbaux de la Société, lequel sera conservé au Siège Social.
- Art. 16. Délégation des pouvoirs du Conseil. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société, à un ou plusieurs administrateur(s), directeur(s) ou autres agents de la Société, conformément à la Loi. La délégation à un membre du Conseil est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

#### Art. 17. Commisaires.

- a) Les informations comptables contenues dans le Rapport Annuel seront révisées par un ou plusieurs Commissaire(s), actionnaire(s) ou non, qui sera nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée ne dépassant pas six ans, et sera rémunéré par la Société.
  - b) Le Commissaire révisera les comptes de la Société conformément aux prescriptions légales.

## Art. 18. Rémunération et indemnisation des administrateurs.

- a) L'Assemblée Générale des actionnaires peut allouer aux administrateurs des émoluments fixes ou proportionnels et des jetons de présence, à charge des frais généraux. Autrement, le mandat des administrateurs sera exercé à titre gratuit.
- b) La Société peut indemniser tout administrateur des dépenses raisonnablement encourues par lui en relation avec toute action, procès ou procédure auquel il serait impliqué en raison de son mandat d'administrateur de la Société.

## Titre V. Données financières

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

#### Art. 20. Situation financière.

- a) A la fin de chaque exercice social, le Conseil préparera un bilan et compte de profits et pertes de la Société. Les documents comptables de la Société seront établis dans la même devise que celle dans laquelle est exprimé le capital social.
- b) L'Assemblée Générale annuelle se verra soumettre les rapports des administrateurs et commissaire(s) et, en cas d'accord, approuvera le bilan et le compte de profits et pertes lesquels seront alors déposés au Registre de Commerce.
- Art. 21. Décharge. Après adoption du bilan et du compte de profits et pertes, l'Assemblée Générale annuelle donnera, par vote séparé, décharge aux administrateurs et commissaire(s) de tout engagement envers la Société.

## Art. 22. Attribution des bénéfices.

- a) L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, constituera le bénéfice net de la Société.
- b) De ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal. Ce prélèvement ne sera plus obligatoire lorsque le montant de cette réserve légale aura atteint le dixième du capital social souscrit.
- c) L'attribution du solde du bénéfice sera déterminé par l'Assemblée Générale annuelle sur proposition du Conseil et pourra comprendre notamment la distribution de dividendes, la création ou le maintien de réserve et des provisions.
- d) Le Conseil peut décider de la mise en distribution d'acomptes sur dividendes, conformément aux dispositions légales applicables au moment où le paiement est effectué.

## Titre VI. Dissolution et liquidation

## Art. 23. Dissolution.

- a) L'Assemblée Générale peut, à tout moment, décider de procéder à la dissolution de la Société sur proposition faite par le Conseil conformément à la Loi.
- b) Après avoir décidé la dissolution, l'Assemblée Générale déterminera la méthode de liquidation et désignera un ou plusieurs liquidateur(s) afin de réaliser les avoirs de la Société et d'en régler les dettes.



c) De l'actif net résultant de la liquidation des avoirs et du règlement des dettes, il sera prélevé un montant destiné au remboursement des actions libérées et non encore rachetées. Le solde sera distribué à parts égales entre toutes les actions.

#### Titre VII. Dispositions générales

Art. 24. Général. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

#### Dispositions transitoires

- a) Le premier exercice social commence à la date de signature des présentes et se terminera le 31 décembre 2006
- b) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le dernier vendredi du mois de juin 2007 à 11.00 heures.

#### Souscription et libération

Chaque action est libérée entièrement, de sorte que la somme de trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

#### **Fondateurs**

Les comparants préqualifiés, se considèrent fondateurs de la Société, à moins qu'une prescription spéciale des présents statuts ne désigne comme fondateur(s) de la Société un ou plusieurs actionnaire(s) possédant ensemble au moins un tiers du capital social, auquel cas les parties comparantes seront tenues pour simples souscripteurs du capital social.

#### Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir constaté que les conditions exigées par l'Article 26 de la loi du 10 août 1915 ont été observées et en constate expressément l'accomplissement.

## Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à deux mille cinq cents euros (2.500,-EUR).

## Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en Assemblée Générale Extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les Résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et le nombre des commissaires à 1.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- Monsieur Hock Lai Chan, avocat, né le 6 juillet 1967 à Canterbury (Angleterre), demeurant à Eversfield, Bay View, Ramsey, lle du Man IM 8 3EQ.
- Monsieur Didier Mc Gaw, avocat à la Cour, né le 2 septembre 1960 à Curepipe (lle Maurice), demeurant à L-1469 Luxembourg, 95, rue Ermesinde.
- Monsieur André Lutgen, avocat à la Cour, né le 3 mars 1948 à Luxembourg, demeurant, 47, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.
  - 3. Est appelée à la fonction de commissaire:

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, numéro R.C.S.L. B. 46.498.

- 4. les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011 ou à l'issue de la séance ajournée d'une telle assemblée.
  - 5. Le siège social de la société est établi au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

Le notaire soussigné constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, ait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, celles-ci ont toutes signé l'original du présent acte, avec nous, le notaire instrumentant.

Signé: N. Mebrouk, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 8 août 2006, vol. 470, fol. 80, case 3. – Reçu 350 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 28 août 2006. M. Schaeffer. (089987.3/5770/488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2006.



## LEUNESSEN HOLZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9676 Noertrange, 25, op der Hekt. R. C. Luxembourg B 108.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00305, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 août 2006.

(979438.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## HAARDWAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9770 Rumlange, Maison 10. R. C. Luxembourg B 98.823.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 18 juillet 2006, réf. DSO-BS00171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 août 2006. Signature.

(979441.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## MULTI-BOISSONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9643 Buederscheid, 1, Weltzerstrooss.

R. C. Luxembourg B 96.666.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2006, réf. DSO-BS00340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979664.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## CYBERCULTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst. R. C. Luxembourg B 107.507.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2006, réf. DSO-BS00341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979666.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## MARKETING BUSINESS CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 28.442.

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 17 mai 2006 la décision suivante:

Les actionnaires nomment commissaire la société ABAX AUDIT avec siège social 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, pour un mandat de six années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour la société

WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09783. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080000.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



## MINIETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8610 Buschrodt, 19, Angelsgronn.

R. C. Luxembourg B 91.577.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2006, réf. DSO-BS00342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979667.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

### IMMOBILIERE SCHOLTES-VOSSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6314 Beaufort, 23, rue du Bois.

R. C. Luxembourg B 100.281.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2006, réf. DSO-BS00345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979671.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

#### IMMOBILIERE SCHOLTES-VOSSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6314 Beaufort, 23, rue du Bois.

R. C. Luxembourg B 100.281.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2006, réf. DSO-BS00344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979673.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

#### GISELA, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 85.774.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 30 juin 2006

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. Andrew Knight, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris;
- M. Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris;
- SOLON DIRECTOR LIMITED ayant son siège social au TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l. ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05041. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080004.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



## **MOWILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Luxembourg B 104.043.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 juillet 2006, réf. DSO-BS00033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979677.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

#### IMMOBILIERE GBU CONSTRUCT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9660 Insenborn, 84, route d'Arsdorf.

R. C. Luxembourg B 101.899.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979678.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

### COVILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 4, rue de Chimay.

R. C. Luxembourg B 110.451.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979679.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

#### SCHOLTES-VOSSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6314 Beaufort, 23, rue du Bois.

R. C. Luxembourg B 107.267.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979681.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## D.N.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Luxembourg B 93.298.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979684.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.



## NORESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 4, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 102.371.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979685.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## PRO-IMMO NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9741 Boxhorn, Maison 13.

R. C. Luxembourg B 102.064.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979687.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## ALPIMO NORD-SUD S.A., ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DE PROMOTION IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, Ilôt du Château.

R. C. Luxembourg B 100.281.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2006, réf. DSO-BS00343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(979711.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

## **BRE/MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 96.323.

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 20 juillet 2006

En date du 20 juillet 2006, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Michael Pegler, avec adresse professionnelle au 40 Berkeley Square, W1J 5 AL London, United Kingdom, de son mandat en tant qu'administrateur de la Société jusqu'au 20 juillet 2006.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. Gary Summers;
- M. Robert W. Simon; et
- Mme Cornelia M.W. van den Broek.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour BRE/MANAGEMENT S.A.

Un mandataire

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079988.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



## INTERNATIONALE UNTERNEHMEN AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9670 Merkholtz, Maison 25A.

R. C. Luxembourg B 107.146.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 3 août 2006, réf. DSO-BT00058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Merkholtz, le 3 août 2006. Signature.

(980495.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 août 2006.

#### IKANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R. C. Luxembourg B 87.843.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société, qui a été tenue en date du 6 juin 2006, que les décisions suivantes ont été prises:

1) L'assemblée générale ordinaire annuelle a décidé de renouveler le mandat des Administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de l'exercice social 2006:

Birger Lund (administrateur-délégué),

Peter Kamprad,

Jonas Kamprad,

Mathias Kamprad,

Per Ludvigsson,

HåkanThylén,

Ingemar Gustafsson,

Björn Bayley,

Per Karlsson.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour IKANO HOLDING S.A.

B. Lund

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079922.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

#### IKANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R. C. Luxembourg B 87.843.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Lund

Administrateur

(079918.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

#### **PUNTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.241.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PUNTA S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(080763.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



## IKANO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R. C. Luxembourg B 65.555.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société, qui a été tenue en date du 6 juin 2006, que les décisions suivantes ont été prises:

1) L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires a décidé de renouveler le mandat des Administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de l'exercice social 2006:

Mats Håkansson,

Birger Lund,

Alan Ridgway,

Henrik Jensen (administrateur-délégué).

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour IKANO CAPITAL S.A.

H. Jensen

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079938.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## IKANO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R. C. Luxembourg B 65.555.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

H. Jensen

Administrateur

(079937.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## IMMO-CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 35.958.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 8 décembre 2005

- la résignation de la société FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes, est acceptée avec effet au 15 février 2005;
- la nomination de M. Dirk Oppelaar, 12, rue de l'Arquebuse, CH-1211 Genève, Suisse, en tant que commissaire aux comptes, est acceptée avec effet au 15 février 2005.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080007.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## AMARILLO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 45.822.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080641.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



## INVESCO GT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.443.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 juin 2006 a renouvelé les mandats de Messieurs:

Alain Gerbaldi, Finsbury Square 30, EC2A 1AG London;

Carsten Majer, Bleichstrasse 60-62, D-60313 Frankfurt am Main;

John Rowland, Finsbury Square 30, EC2A 1AG London; et

Paul Kilcullen, Devonshire Square 11, EC2M 4YR London;

pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2007.

L'assemblée a nommé pour une période d'un an PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2007.

Pour INVESCO GT INVESTMENT FUND

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080018.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## MYERS INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 94.245.

—

Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 14 juin 2006

Les gérants acceptent la démission de Monsieur Gregory J. Stodnick, demeurant 9250 Pine View Oval, 44141 Brecks-ville, Etats-Unis d'Amérique, de son poste de gérant avec effet au 25 avril 2006.

Ils décident de nommer Monsieur Donald Allen Merril, demeurant 4513 Bridle Trail, 44333 Akron (Ohio), Etats-Unis d'Amérique, comme gérant avec effet au 14 juin 2006 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080021.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## DUISBURG FINANCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 31.431.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 2 juin 2006

Les actionnaires prennent note du décès de M. Antoon Peeters, administrateur, survenu le 2 décembre 2005.

Ils acceptent la démission de M. Dayle Wheeler de son poste d'administrateur avec effet au 2 juin 2006 et décident de le remplacer par Mme Ingrid Hoolants, demeurant professionnellement 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, pour une période de 3 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09737. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080023.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## LAIRNISIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 20.011.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080645.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



## ROYAL CROWNE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 75.992.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 3 mai 2005 tenue extraordinairement au siège social le 14 juillet 2005

1. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Frédérique Vigneron et Mme Patricia Jupille ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd. jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2011.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour ROYAL CROWNE HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080054.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

#### SKY BROADBAND S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 118.641.

#### **STATUTES**

In the year two thousand six, on the seventeenth day of July

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. BRITISH SKY BROADCASTING LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Grant Way, Isleworth, Middlesex TW7 5QD UK and registered under the number 2247735

hereby represented by Mr Philippe Stanko, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 12th July 2006 and

2. SKY TELEVISION LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Grant Way, Isleworth, Middlesex, TW7 5QD UK and registered under the number 1518707

hereby represented by Mr Philippe Stanko, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 12th July 2006 and

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the parties appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to state as follows the articles of Incorporation of a public limited liability company («société anonyme») which they declared to organize among themselves:

## Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a public limited liability company («société anonyme») (hereafter the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of Incorporation (hereafter the «Articles»).

The Company will exist under the name of SKY BROADBAND S.A.

Art. 2. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by means of a resolution of the Board of Directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Board of Directors should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors or by one of the bodies or persons entrusted by the Board of Directors with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The Company has as object the provision of broadband services in the United Kingdom as well as all commercial activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration,



management, control and development of such participations without having to remain within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning holding Companies.

In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the realisation of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration. The corporation is formed for an undetermined duration.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

#### Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital. The Company has a share capital of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), divided into three hundred and ten (310) shares with a part value of one hundred Euro (EUR 100.-), entirely paid in.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. Form of shares. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the shareholders subject to the restrictions foreseen by law.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledger and a pledgee.

**Art. 7. General meeting of the shareholders.** The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

The general meeting of shareholders shall meet upon call by the board of directors. Shareholders representing one fifth of the subscribed share capital may, in compliance with the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, request the board of directors to call a general meeting of shareholders.

The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the 3rd Monday in the month of September at 15.00.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the following bank business day in Luxembourg.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder, or as otherwise instructed by such shareholder.

If all shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

The board of directors may determine all other conditions which must be fulfilled by shareholders in order to attend a meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters.

Each share is entitled to one vote at all general meetings of shareholders. A shareholder may act at any meeting of shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Unless otherwise provided by law, resolutions of the general meeting are passed, by a simple majority vote of the shareholders present or represented.

## Chapter III.- Management, Board of directors

**Art. 8. Board of directors.** The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) members, their number being determined by the general meeting of shareholders. Directors need not to be shareholders of the Company.



The Directors shall be elected by the general meeting of shareholders for a period of not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The directors shall be eligible for reappointment.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the general meeting of shareholders may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 9. Meetings of the board of directors. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The board of directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the board of directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the board of directors.

The chairman shall preside over all meetings of the board of directors, but in his absence the members of the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of a majority of the directors present or represented at any such meeting.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting stting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or email another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

The board of directors may deliberate or act validly only it at least a majority of directors are present or represented at a meeting of the board of directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the meeting shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

Any director may participate in a meeting of the board of directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 10. Powers of the board of directors.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of the law of August 10, 1915, as amended, on commercial companies, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is subject to prior authorisation of the general meeting of shareholders.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

- **Art. 11. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signature of any two directors of the Company, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the board of directors.
- **Art. 12. Delegation of powers.** The board of directors may generally or from time to time delegate the power to conduct the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation to such management as provided for by article 60 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies to an executive or other committee or committees whether formed from among its own members or not, or to one or more directors, managers or other agents who may act individually or jointly. The delegation to a member of the board of directors is subject to the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The board of directors shall determine the scope of the powers, the conditions for withdrawal and the remuneration attached to these delegations of authority including the authority to sub-delegate.

The board of directors may also confer special powers upon one or more attorneys or agents of its choice.

**Art. 13. Conflict of interest.** In case of a conflict of interests of a director, it being understood that the mere fact that the director serves as a director of a shareholder or of an affiliated company of a shareholder shall not constitute a conflict of interests, he must inform the board of directors of any conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the board of directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his



statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting (but shall be counted in the quorum). At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

**Art. 14. Supervision of the Company.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the institut des réviseurs d'entreprises will be designated by the general meeting, which fixes the duration of their office.

**Art. 15. Dissolution of the Company.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

**Art. 16. Distribution of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital.

The annual net profits shall be at the free disposal of the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be paid out in accordance with the provisions of law.

- **Art. 17. Amendments to the articles of incorporation.** The present articles of incorporation may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.
- **Art. 18. Applicable law.** The present articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

#### Transitional provisions

- 1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 30.06.2007
- 2. The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2007

## Subscription and payment

All the shares have been entirely paid-in so that the amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

## Expenses

The expenses, costs, remuneration's or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

## General meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to a general meeting of shareholders. After verification of the due constitution of the meeting, the meeting has adopted the following resolutions by unanimous vote.

- 1. The number of directors is fixed at three and the number of statutory auditors at one.
- 2. The following persons are appointed to the board of directors:
- a. Mr David Gormley, born in Birmingham, on 08.01.1963, residing at 17 Middleton Drive, Pinner, Middlesex, HA5 2PQ, UK
- b. Mr Andrew Griffith, born in Bexley Heath on 23.02.1971, residing at 11 Dealtry road, Putney, London SW15 6NL, UK
  - c. Mrs Tanya Pearce, born in Penzance on 06.04.1971, residing at 9a Shorrolds Road, Fulham, London SW6 7TR, UK
  - 3. The following person is appointed statutory auditor:
- ERNST & YOUNG, a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 6, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
- 4. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2011



- 5. The general meeting, according to article 60 of the law of August 10, 1915, as amended, on commercial companies, authorizes the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company in relation with this management to any of its members.
  - 6. The registered office of the Company is set at 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le dix sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. BRITISH SKY BROADCASTING LIMITED, une société limitée, constituée et existant suivant les lois du Pays de Galles et d'Angleterre, ayant son siège social à Grant Way, Isleworth, UK-TW7 5QD Middlesex et enregistrée sous le numéro 2247735,

ici représentée par Monsieur Philippe Stanko, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 12 juillet 2006; et

2. SKY TELEVISION LIMITED, une société limitée constituée et existant suivant les lois du pays de Galles et d'Angleterre, ayant son siège social à Grant Way, Isleworth, UK-TW7 5QD Middlesex et enregistrée sous le numéro 1518707

ici représentée par Monsieur Philippe Stanko, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 12 juillet 2006; et

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles comme suit:

#### Chapitre Ier.- Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Forme, Dénomination. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après émises, une société anonyme (ci-après la «Société»), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

La Société existe sous la dénomination de SKY BROADBAND S.A.

Art. 2. Siège social. La Société a son siège social dans la Ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration. La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'Etranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complètes de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portée à la connaissance des tiers par le Conseil d'Administration ou par toute société ou personne à qui le Conseil d'Administration a confié la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet social. La Société a pour objet la prestation de services dans la transmission à large bande en Grande Bretagne ainsi que toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère



patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant comme en matière de modification des Statuts.

## Chapter II.- Capital, Actions

Art. 5. Capital social. La Société a un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par action, entièrement libéré.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée à la manière requise pour la modification des présents statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Forme des actions. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, les personnes invoquant un droit sur la/ les action(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

Art. 7. Assemblées générales des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le conseil d'administration. Les actionnaires représentant un cinquième du capital social souscrit peuvent, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, requérir le conseil d'administration de convoquer l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale annuelle se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le 3ème lundi du mois de septembre à 15:00 heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale des actionnaires pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles externes à la Société et à ses actionnaires le requièrent.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Les actionnaires seront convoqués par un avis de convocation énonçant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout détenteur d'actions à son adresse portée au registre des actionnaires, ou suivant toutes autres instructions données par cet actionnaire.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées générales.

L'assemblée générale des actionnaires désigne son président qui présidera l'assemblée. Le président pourra désigner un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Les affaires traitées lors d'une assemblée des actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la loi) et aux affaires connexes à ces points.

Chaque action donne droit à une voix lors de toute assemblée générale. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires par mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

### Chapitre III.- Conseil d'administration

Art. 8. Conseil d'administration. La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres, le nombre exact étant déterminé par l'assemblée générale des actionnaires. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires.

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'assemblée générale. Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'assemblée générale des actionnaires pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 9. Réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le conseil d'administration.



Le président préside les réunions du conseil d'administration. En l'absence du président, les membres du conseil d'administration peuvent désigner un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore, par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés lors de cette réunion.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du conseil d'administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du conseil d'administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du conseil d'administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président de la réunion n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du conseil d'administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

- Art. 11. Signature sociale. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.
- Art. 12. Délégation de pouvoirs. Le conseil d'administration peut déléguer de manière générale ou ponctuellement la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, conformément à l'article 60 de la Loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, à un directeur ou à un ou plusieurs comités, qu'ils soient composés de ses propres membres ou non, ou à un ou plusieurs administrateurs, gérants ou autres mandataires susceptibles d'agir seuls ou conjointement. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Le conseil d'administration détermine l'étendue des pouvoirs, les conditions du retrait et la rémunération attachées à ces délégations de pouvoir, y compris le pouvoir de subdéléguer.

Le conseil pourra également conférer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires ou représentants de son choix.

Art. 13. Conflits d'intérêts. Dans le cas d'un conflit d'intérêts d'un administrateur, entendu que le simple fait que l'administrateur soit l'administrateur d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêts, il doit informer le conseil d'administration de tout conflit d'intérêts et ne pourra pas prendre part au vote mais sera compté dans le quorum. Un administrateur ayant un conflit d'intérêts sur tout objet de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit d'intérêts au président avant que la réunion ne débute.

Tout administrateur ayant un intérêt personnel dans une transaction soumise pour approbation au conseil d'administration opposé avec l'intérêt de la Société, devra être obligé d'informer le conseil et de faire enregistrer cette situation dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra pas prendre part à la réunion (mais il sera compté dans le quorum). A l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être établi sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel opposé à celui de la Société.



Art. 14. Surveillance de la Société. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera le ou les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'assemblée générale, qui fixera la durée de leur mandat.

Art. 15. Liquidation de la Société. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le produit net de la liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) aux actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Art. 16. Affectation des bénéfices annuels. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'assemblée générale des actionnaires dispose librement du bénéfice net annuel.

Des dividendes intérimaires peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

- Art. 17. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés, périodiquement par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.
- Art. 18. Loi applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les Parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 30 juin 2007
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2007

#### Souscription et libération

| Les actions de la Société ont été souscrites comme suit: |     |
|--|-----|
| 1. BRITISH SKY BROADCASTING LIMITED, prénommée           | 309 |
| 2. SKY TELEVISION LIMITED, prénommée                     | 1   |
| Total:   | 310 |

Toutes les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

## Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

## Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont évalués à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

## Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et le nombre des commissaires à un.
- 2. Les personnes suivantes ont été nommées comme membres du conseil d'administration:
- a. Monsieur David Gormley, Company Secretary né à Birmingham le 08.01.1963 demeurant au 17 Middleton Drive, Pinner, UK-HA5 2PQ Middlesex;
- b. Monsieur Andrew Griffith , Company Director, né à Bexley Heath le 23.02.1971 demeurant au 11 Dealtry road, Putnery, UK-SW15 6NL London.
- c. Madame Tanya Pearce, Tax Director, née à Penzance le 06.04.1971 demeurant au 9a Shorrolds Road, Fulham, UK-SW6 7TR London.
  - 3. La personne suivante a été nommée commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG, une société constituée et régie selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 6, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

- 4. Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société au 2011
- 5. L'assemblée générale, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.
  - 6. L'adresse du siège social de la Société est établie au 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg



Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Stanko, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 6, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

J. Elvinger.

(090017.3/211/491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2006.

#### SAXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 82.487.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin 2006

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Frédérique Vigneron et Mme Patricia Jupille ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Le 3 juillet 2006.

Pour SAXA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080060.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## LUXCEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 124.900,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 100.668.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 28 juin 2006

Le mandat de Monsieur Marcel Stephany, commissaire aux comptes, ayant son adresse professionnelle au 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04543. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080088.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

## UNIVERSAL CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 73.267.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 2 juin 2005 tenue extraordinairement au siège social le 19 juillet 2005

1. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Frédérique Vigneron et Mme Patricia Jupille ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd. jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2011.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour UNIVERSAL CORPORATION HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080090.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



## HBI GREVENBROICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 118.396.

## **STATUTES**

In the year two thousand and six, on the tenth day of July. Before Us, Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

#### There appeared:

HBI HOLDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated under the name of KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. by deed drawn up on 24 May 2005 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 108.365.

The appearer for the above is here represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 10th, July 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

## Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form - Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name HBI GRE-VENBROICH, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

## Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

## Art. 3. Object.

- 3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.
- 3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
  - act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;
- 3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

### Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.



## Chapter II.- Capital, Shares

#### Art. 5. Share capital.

- 5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euros (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».
- 5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).
  - 5.3 All Shares will have equal rights.
  - 5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.
- Art. 6. Share indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### Art. 7. Transfer of shares.

- 7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

## **Chapter III.- Management**

#### Art. 8. Management.

- 8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter referred to as the 'Board of Managers')
- 8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

#### Art. 9. Powers of the sole manager or of the Board of Managers.

- 9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
- 9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.
- Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

#### Art. 11. Delegation and agent of the sole Manager or of the Board of Managers.

- 11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

- 12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.
- 12.2 The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.
- 12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 12.4 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.
- 12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

#### Chapter IV.- General meeting of shareholders

## Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.



- 13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.
- 13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.
- 13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.
- 13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.
- 13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.
- 13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

## Chapter V.- Business year

## Art. 14. Business year.

- 14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.
- 14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
  - 14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

## Art. 15. Distribution right of shares.

- 15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.
- 15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.
- 15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.
- 15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

## **Chapter VI.- Liquidation**

## Art. 16. Dissolution and Liquidation.

- 16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.
- 16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.
- 16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII.-

**Art. 17. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

## Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

## Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

 HBI HOLDING, S.à r.l.
 250 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.



#### Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 2,000.- Euro.

#### General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, HBI HOLDING, S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as sole Manager of the Company for an undetermined period:

HBI, S.à r.I., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.109.134.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4 rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A comparu:

HBI HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. par un acte reçu le 24 mai 2005 par le notaire Joseph Elvinger, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 108.365;

La comparante ci-dessus est représentée par Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 juillet 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

## Titre Ier.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HBI GREVENBROICH, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

#### Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

## Art. 3. Objet.

- 3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.
- 3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celuici soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les ' Sociétés Apparentées '), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- 3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:
  - agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;



- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante:
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;
- 3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.
  - Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II.- Capital, Parts

#### Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante Euro (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».
- 5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.
  - 5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
  - 5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.
- Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### Art. 7. Transfert des parts.

- 7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

#### Titre II.- Gérance

#### Art. 8. Gérance.

- 8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).
- 8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

#### Art. 9. Pouvoirs du Conseil de gérance.

- 9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.
- 9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.
- Art. 10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

#### Art. 11. Délégation et Agent du Gérant unique et du Conseil de Gérance.

- 11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

- 12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.



- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.
- 12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### Titre IV.- Assemblée Générale des Associés

#### Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

- 13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.
- 13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.
- 13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.
- 13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.
- 13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.
- 13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

#### Titre V.- Exercice social

## Art. 14. Exercice social.

- 14.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.
  - 14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

## Art. 15. Droit de distribution des parts.

- 15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.
  - 15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.
- 15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

## Titre VI.- Liquidation

## Art. 16. Dissolution et liquidation.

- 16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.
- 16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.



16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

#### Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 2.000,- Euro.

#### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, HBI HOLDING, S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1- Est nommé Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:
- HBI, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.109.134.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son Gérant unique ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par son Gérant unique.

2- Le siège social de la Société est établi à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

## Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 56, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

J. Elvinger.

(087307.3/211/411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

## WATT LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8017 Strassen, 18A, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 98.299.

Il résulte des actes de cession des parts sociales intervenus que la répartition du capital est dorénavant la suivante:

| Benoît Digeon, employé privé, demeurant à L-8017 Strassen, 18A, rue de la Chapelle   | 49 parts  |
|--|-----------|
| Jorg Temme, gérant de société, demeurant à D-54292 Trèves, 2, Kirchenbungert         | 6 parts   |
| Véronique Piot, employée privée, demeurant à L-2167 Luxembourg, 115, rue des Muguets | 45 parts  |
|  | 100 parts |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2006, réf. LSO-BT00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080106.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



## HBI NURNBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 118.397.

\_\_\_

#### **STATUTES**

In the year two thousand and six, on the tenth day of July. Before Us, Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

HBI HOLDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated under the name of KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. by deed drawn up on 24 May 2005 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 108.365.

The appearer for the above is here represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 10th July, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

#### Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

## Art. 1. Form - Corporate name.

There is formed a private limited liability company under the name HBI NURNBERG, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

## Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

#### Art. 3. Object.

- 3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.
- 3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
  - act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;
- 3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

#### Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.



## Chapter II.- Capital, Shares

#### Art. 5. Share capital.

- 5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euros (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».
- 5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).
  - 5.3 All Shares will have equal rights.
  - 5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

#### Art. 6. Shares indivisibility.

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint coowners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

## Art. 7. Transfer of shares.

- 7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

#### Chapter III.- Management

#### Art. 8. Management.

- 8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter referred to as the 'Board of Managers»)
- 8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

#### Art. 9. Powers of the sole Manager or of the Board of Managers.

- 9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
- 9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

#### Art. 10. Representation of the Company.

Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

## Art. 11. Delegation and agent of the sole Manager or of the Baord of Managers.

- 11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

- 12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.
- 12.2 The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.
- 12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 12.4 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.
- 12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

## Chapter IV.- General meeting of Shareholders

#### Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.



- 13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.
- 13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.
- 13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.
- 13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.
- 13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.
- 13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

#### Chapter V.- Business year

#### Art. 14. Business year.

- 14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.
- 14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
  - 14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

## Art. 15. Distribution right of shares.

- 15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.
- 15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.
- 15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.
- 15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

## **Chapter VI.- Liquidation**

## Art. 16. Dissolution and liquidation.

- 16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.
- 16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.
- 16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

## Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

## Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows: Shares:

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.



#### Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 2,000.- Euro.

#### General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, HBI HOLDING, S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as sole Manager of the Company for an undetermined period:

HBI, S.à r.I., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Companies under number B.109.134.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

#### Acomparu:

HBI HOLDÍNG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. par un acte reçu le 24 mai 2005 par le notaire Joseph Elvinger, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 108.365;

La comparante ci-dessus est représentée par Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 juillet 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

## Titre Ier.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HBI NURNBERG, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

#### Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

## Art. 3. Objet.

- 3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.
- 3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celuici soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les ' Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- 3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:
  - agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;



- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante:
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;
- 3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.
  - Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II.- Capital, Parts

## Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante Euro (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».
- 5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.
  - 5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
  - 5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

## Art. 6. Indivisibilité des parts.

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

# Art. 7. Transfert des parts.

- 7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles
- 7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## Titre II.- Gérance

## Art. 8. Gérance.

- 8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).
- 8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

# Art. 9. Pouvoirs du Consel de Gérance.

- 9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.
- 9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

## Art. 10. Représentation de la Société.

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

## Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.

- 11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

# Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

- 12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.



- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.
- 12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### Titre IV.- Assemblée générale des Associés

# Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée générale des Associés - Votes.

- 13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.
- 13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.
- 13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.
- 13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.
- 13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.
- 13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

## Titre V.- Exercice social

## Art. 14. Exercice social.

- 14.1 L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.
  - 14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

# Art. 15. Droit de distribution des parts.

- 15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.
  - 15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.
- 15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

# Titre VI.- Liquidation

## Art. 16. Dissolution et liquidation.

- 16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.
- 16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.



16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

# Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

#### Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

 HBI HOLDING, S.à r.l.
 250 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 2.000,- Euro.

#### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, HBI HOLDING, S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1- Est nommé Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:
- HBI, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.109.134.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son Gérant unique ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par son Gérant unique.

2- Le siège social de la Société est établi à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

# Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 57, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

J. Elvinger.

(087308.3/211/415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

# SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 40.258.

#### **RECTIFICATIF**

Annule et remplace l'acte enregistré à Luxembourg le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07278, déposé le 29 mai 2006 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (L060048206).

Le bilan au 31 décembre 2005 tel que modifié, enregistré à Luxembourg le 2 août 2006, réf. LSO-BT00546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domicilitaire

Signature

(080768.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



## PROMOTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 68.193.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080646.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### **DUVERNEY FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 24.973.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080647.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# TENNYSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 25.119.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080664.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# SOZACOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 56.919.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080666.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# PESCA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 39.315.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080667.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# COMPAGNIE FINANCIERE TERRIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 46.567.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080669.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



# SCAN MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 22.914.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080671.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### RADIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 16.654.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080673.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

## HAGER GmbH INTERNATIONALE TRANSPORTE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6722 Grevenmacher, 32, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 50.445.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080682.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# GAMMA FINANCE INSURANCE BROKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé. R. C. Luxembourg B 69.840.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080872.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# GAMMA FINANCE INSURANCE BROKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 69.840.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080874.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# GAMMA FINANCE INSURANCE BROKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 69.840.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080877.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1991, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00921, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080616.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080617.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00924, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080618.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080619.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00927, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080620.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00928, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080621.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00930, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080622.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00931, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080623.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00933, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080624.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00934, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080625.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00935, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080626.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080627.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

#### AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00937, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080628.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080629.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

# AGENDA SECURITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 34.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00942, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(080630.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



## INTERNATIONAL PARTNERSHIP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 85.413.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2006

L'assemblée élit en remplacement de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., commissaire aux comptes démissionnaire:

- LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY S.A. en abrégé L.O.M.A.C. S.A. ayant son siège au 41, avenue de la gare, L-1611 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007 et il aura comme mission spéciale de statuer sur les comptes à partir de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080093.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

# SOCLINPAR S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 16.980.

## **EXTRAIT**

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue extraordinairement en date du 14 juillet 2006 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 que:

- Monsieur Guy Fasbender, demeurant au Luxembourg, 6, rue Dormans, L-1421 Luxembourg,

Est réélu Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06495. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080243.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

# ENTROPIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 53.389.

# **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 14 juillet 2006 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),
- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (France), demeurant à Luxembourg.

Sont réélus Administrateurs pour une durée d'une année, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;

Et que:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis Val Fleuri, 23, L-1526 Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06511. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080246.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



# MEDIAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 81.593.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur André Casanova.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Bettembourg, le 30 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080228.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

#### MERIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange. R. C. Luxembourg B 68.782.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Signature.

(080300.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

#### IRNERIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 113.194.

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IRNERIO INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B numéro 113.194, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster en date du 2 décembre 2005, publié au Mémorial C numéro 662 du 31 mars 2006.

L'assemblée est présidée par Madame Silvana Segre, avec adresse à Milan, Italie.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Annalisa Ciampoli, avec adresse professionnelle à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Riccardo Moraldi, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### Ordre du jour:

- 1.- Augmentation de capital par apport en nature à concurrence de EUR 10.467.000,- (dix millions quatre cent soixante-seize mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 33.000,- (trente-trois mille euros) à EUR 10.500.000,- (dix millions cinq cent mille euros), par la création et l'émission de 104.670 (cent quatre mille six cent soixante-dix) actions nouvelles de EUR 100,- (cent euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;
  - 2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions et acceptation du rapport du réviseur d'entreprises;
  - 3.- Modification afférente de l'article 3, alinéa 1er, des statuts;
  - 4.- Suppression des deux catégories d'administrateurs;
  - 5.- Modification du dernier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature individuelle de chaque administrateur pour un montant maximum de EUR 10.000,- (dix mille euros). Pour toute opération dépassant cette somme, la signature conjointe de deux administrateurs est requise.»



- 6.- Elections statutaires.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 10.467.000,- (dix millions quatre cent soixante-sept mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 33.000,- (trente-trois mille euros) à EUR 10.500.000,- (dix millions cinq cent mille euros), par la création et l'émission de 104.670 (cent quatre mille six cent soixante-dix) actions nouvelles de EUR 100,- (cent euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

#### Deuxième résolution

Les 104.670 (cent quatre mille six cent soixante-dix) actions nouvellement émises ont été intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme de droit italien COMPAGNIA FIDUCIARIA NAZIONALE S.p.A., ayant son siège social à I-20122 Milan, Galleria de Cristoforis 3 (Italie), et entièrement libérées moyennant apport de 2.169 (deux mille cent soixante-neuf) actions de la société anonyme de droit italien IRNERIO S.p.A., ayant son siège social à Milan, Piazzale Giovanni Dalle Bande Nere 9 (Italie), représentant une participation de 21,69% du capital de ladite société IRNERIO S.p.A., ces actions sont évaluées à EUR 10.467.000,- (dix millions quatre cent soixante-sept mille euros).

Cet apport fait l'objet d'un rapport descriptif établi en date du 26 juillet 2006 par le réviseur d'entreprises indépendant L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. de L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

#### «Conclusion

Sur base des travaux effectués, tel que décrits ci-dessus, aucun élément n'est venu à notre attention qui nous amènerait à conclure que la valeur des apports ne seraient pas au moins égal au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. (alinéa 1**er) Le capital social est fixé à EUR 10.500.000,- (dix millions cinq cent mille euros), divisé en 105.000 (cent cinq mille) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.»

## Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer les deux catégories d'administrateurs (A et B).

## Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. (dernier alinéa) La société se trouve engagée par la signature individuelle de chaque administrateur pour un montant maximum de EUR 10.000,- (dix mille euros). Pour toute opération dépassant cette somme, la signature conjointe de deux administrateurs est requise.»

## Sixième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs à cinq et de nommer comme nouveaux administrateurs de la société:

- Madame Valérie Wesquy-Ravizza, employée privée, née à Mont St Martin (France), le 6 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg , 40, avenue de la Faïencerie;
- Monsieur Vincent Cormeau, administrateur de sociétés, né à Verviers (Belgique), le 29 août 1960, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie;

et de confirmer Monsieur Riccardo Moraldi, Monsieur Roberto Segre et Madame Silvana Segre comme administrateurs de la société.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de 2008.

## Requête en Exonération

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de 21,69 % supplémentaires au 68,37 % déjà possédés des actions émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 et ses modifications ultérieures, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

# Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital s'élève à environ quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,-).



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Segre, A. Ciampoli, R. Moraldi et M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 26 juillet 2006, vol. 470, fol. 74, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006. M. Schaeffer.

(088035.3/5770/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

# IRNERIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 113.194.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006. M. Schaeffer.

(088036.3/5770/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

# ARCA ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur. R. C. Luxembourg B 58.147.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juillet 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 17 juillet 2006 que:

- 1. L'assemblée a décidé de révoquer la société ELPERS & C° REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
  - 2. L'assemblée a décidé de nommer en son remplacement la société suivante:

A été élue la société CODELUX S.A. établie et ayant son siège social 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01212. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080343.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck